

Communiqué de presse
Paris, le 5 février 2026

Défaillances d'entreprises en France : l'optimisme est une voie viable pour 2026

2025 a connu un nouveau record de défaillances avec plus de 68 000 entreprises concernées. Les secteurs du Bâtiment/construction, commerce de détail et de la restauration demeurent en forte difficulté. C'est aussi une année sans précédent en termes de radiations (+50%), alors même que la création d'entreprise bat son plein (+1,2 M). Si 2025 a été un point de stabilisation, voire d'inflexion, pour certains secteurs, d'autres sont à surveiller avec un indice de risque qui se détériore pour le transport, l'automobile et la chimie. Il s'agit alors de se saisir des leviers d'action existants pour permettre aux entreprises de rebondir. C'est ce que dévoilent AU Group, leader du courtage et du conseil spécialisé dans la gestion des risques de crédit & politiques et dans le financement du BFR et EY-Parthenon, un des leaders mondiaux du conseil en stratégie, dans l'édition 2026 de leur étude sur les défaillances d'entreprises françaises.

2025, début de la décélération ?

Après 3 années de ratrappage post-Covid, l'année 2025 a vu les faillites d'entreprises en France augmenter de 4% sur 12 mois glissants, avec 68 574 procédures collectives ouvertes, niveau le plus élevé depuis 35 ans alors que la moyenne historique avant Covid était de 55 000.

Dans la continuité de 2024, certains secteurs sont plus fortement impactés :

- Bâtiment / construction,
- Commerce de détail (habillement, accessoires, ameublement),
- Restauration.

Les raisons de ces faillites sont devenues structurelles, amplifiées par une conjoncture durablement défavorable. Marges faibles, forte dépendance à certains clients ou au coût de l'énergie (qui s'envole), exposition à des taux d'intérêt variables en hausse, ou endettement critique avant 2020 constituent le terreau des défaillances. La pression sur la trésorerie est par ailleurs accrue par les délais de paiement entre les entreprises qui s'allongent, le retard moyen de paiement atteignant désormais 14 jours en France. Une situation amplifiée par un contexte géopolitique et macro-économique instable et anxiogène pour les dirigeants.

L'année 2025 se caractérise également par une augmentation d'ampleur exceptionnelle des radiations d'entreprises. Sur l'ensemble de l'exercice, 457 000 entreprises ont été radiées, soit une hausse de 50 % par rapport à 2024. L'examen des motifs de radiation met en évidence une transformation profonde de la nature des cessations d'activité. Elles correspondent à des décisions prises par les dirigeants, souvent à l'issue de périodes prolongées de fragilité économique ou face à des optiques de redressement inenvisageables. Mais ce volume est à mettre en perspective avec la création d'entreprises qui atteint des records : 1,2 millions créées en France en 2025 (2 fois plus qu'en 2015, et 20% de plus que la moyenne annuelle depuis 2021).

Néanmoins, le dernier trimestre 2025 a vu la **tendance haussière des défaillances se ralentir en France** : +1,7%, vs +10% au T4 2024 et +38% au T4 2023, laissant entrapercevoir une stabilisation, voire une légère diminution, dès 2026.

La France, dont la situation a été jugée depuis 2021 comme préoccupante, est aujourd'hui largement rattrapée par certains de ses voisins et partenaires commerciaux européens : la Suisse (+40%), la Grèce (+40%), l'Italie (+35%) et l'Allemagne (+11%) sont quelques exemples. A l'échelle mondiale, les faillites sont restées stables ou en hausse dans 2 pays sur 3 (70 % du PIB mondial).

2026, l'année de la stabilisation des défaillances et de la vitalité entrepreneuriale à consolider

Même s'il est toujours difficile de projeter les défaillances d'entreprise tant leurs causes peuvent être multifactorielles, 2026 devrait voir leur **nombre se stabiliser aux environs de 65 000**.

Le secteur du bâtiment et de la construction devrait retrouver des couleurs, de premiers signaux positifs ont été identifiés au dernier trimestre 2025, avec une baisse de 8% des défaillances. Quant aux secteurs du bricolage/équipement du foyer et de l'hôtellerie, l'année 2025 a été meilleure, puisqu'ils affichent respectivement une baisse des défaillances de 13% et 19%.

Deux secteurs seront à surveiller avec attention, en France comme en Allemagne : **l'automobile et la chimie**. Sur l'automobile, les assureurs-crédit augmentent leur vigilance en raison de la pression commerciale chinoise forte avec son offre à bas prix sur fond de désaccords européens sur l'électrification. Cela pourrait impacter en premier lieu les sous-traitants dits de rang 3, plus fragiles. C'est également la concurrence chinoise qui pourrait encore fragiliser le secteur de la chimie à l'instar de Domo Chemicals en Allemagne. Une concurrence qui accélère des situations déjà complexes : niveaux d'endettement élevés, impact des tarifs douaniers et baisse du chiffre d'affaires.

Tous secteurs confondus, le remboursement de la majorité des PGE (prêts garantis par l'Etat mis en place lors de la crise sanitaire) qui doit intervenir à l'été 2026 pourrait également **précipiter la chute des entreprises déjà fragiles**.

La vitalité entrepreneuriale devrait demeurer en 2026, avec un phénomène de **multiplication des microstructures**, 70% des créateurs d'entreprise étant des auto-entrepreneurs. **Ces structures sont particulièrement touchées par les faillites, 85% des entreprises défaillantes ayant moins de 5 salariés, et 95% réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffres d'affaires**. Ces entreprises, souvent moins armées face aux mutations sectorielles et technologiques, seront en première ligne des risques de défaillance en 2026.

Le contexte politique français et macro-économique restant incertain, les chefs d'entreprise devront **malgré tout poursuivre leur trajectoire de développement tout en ayant une préoccupation majeure pour leur trésorerie**. 2026 pourrait alors marquer le passage d'une logique de résistance à une trajectoire de création de valeur et être l'année du rebond pour les entreprises qui auront su s'adapter, accompagner leurs équipes et rester fidèles à leur ambition de croissance.

Deux leviers essentiels pour réussir à rebondir en 2026 :

- **Les dirigeants doivent avoir une vision plus éclairée de leur situation** pour mettre en place les actions nécessaires au plus tôt : un meilleur diagnostic, un pilotage plus fin de leur trésorerie pour permettre la mise en place de solutions *ad hoc* au plus tôt, avant la survenance de difficultés.
- **Les dispositifs existants doivent être réajustés** pour permettre aux entreprises en difficultés de se relever. Aujourd'hui, la majorité des procédures collectives sont des liquidations judiciaires immédiates, les procédures de sauvegardes ne représentant que 2% des procédures totales.

Pascal GOUNON, associé EY-Parthenon, leader Turnaround & Restructuring Strategy déclare « *Il est essentiel de poser le bon diagnostic : problème de gouvernance, d'orientations stratégiques, de sujets opérationnels ou financiers. Du côté des solutions en capital, les fonds d'investissement ou les family offices peuvent intervenir, en minoritaire ou en majoritaire, à condition que l'entreprise démontre un potentiel de rebond avec une hypothèse de transformation opérationnelle comme principal levier de création de valeur.* »

Louis BOLLAERT, Directeur Général d'AU Group indique « *La compréhension fine de son Besoin en Fonds de Roulement permet de définir les solutions de gestion de trésorerie. Les dirigeants se doivent de considérer dès aujourd'hui les solutions d'affacturage, véritable réserve d'oxygène qui permet à l'entreprise de gravir des sommets sans jamais manquer de souffle. En France, ce marché de 430 milliards d'euros permet ainsi aux entreprises de dégager en moyenne deux mois de chiffre d'affaires de ressources additionnelles. Délais de paiement, sécurisation des partenaires, lignes de financement adaptées, ... la panoplie des solutions n'a jamais été aussi riche. Les assureurs et partenaires financiers sont fortement mobilisés pour accompagner les entreprises, sous réserve que les dirigeants fassent preuve de perspicacité et lucidité.* »

Focus secteur : « Transport », le nouveau « Bâtiment » ?

En France, la hausse des défaillances a impacté presque tous les secteurs, jusqu'à des niveaux très élevés. Le transport-entreposage est le secteur avec la plus forte hausse des faillites par rapport à la moyenne des années 2010-2019 (+64%).

Les entreprises du secteur du transport subissent en effet de nombreuses contraintes qui favorisent les risques de défaillance : marges extrêmement serrées, pression concurrentielle de plus en plus forte, coûts volatiles (carburant), hausse du coût des flottes de véhicules (prix intrinsèque, entretien, réparation...), augmentation du poids de la réglementation (passage à la motorisation hybride) et pénurie de main d'œuvre, faisant pression sur les coûts salariaux.

Ainsi, la principale défaillance de l'année, le groupe Star Services (plus de 265 millions d'euros de chiffre d'affaires) est une société de transport, qui a particulièrement souffert de la forte pression tarifaire exercée par les grands donneurs d'ordres ainsi que de la hausse des coûts.

Méthodologie de l'étude

Les données de l'étude sur les défaillances d'entreprises françaises d'AU Group et EY-Parthenon ont été fournies par Allianz Trade. Seules les entreprises qui ont fait l'objet d'un premier jugement entre le

01/01/2025 et le 31/12/2025 sont retenues. Si une entreprise a fait l'objet de plusieurs procédures collectives au cours de l'année 2025, seule la dernière procédure connue est prise en compte dans les statistiques présentées. Chaque entreprise correspond à un SIREN et donc à une entité juridique.

Contacts presse

Agence Rumeur Publique

Romain Monneret – 06 26 18 36 77

Rokia Kamagaté – 07 81 42 14 52

au_group@rumeurpublique.fr

À propos d'AU Group

Depuis 1929, AU Group, société de courtage et de conseil spécialisée dans la gestion des risques de crédit & politiques et dans le financement du BFR, s'engage aux côtés des entreprises dans tous les secteurs d'activité, en France et à l'international. Chaque jour, les équipes d'AU Group conseillent et accompagnent leurs clients de façon innovante pour répondre à leurs enjeux de sécurisation des créances commerciales, de financement de leur croissance et de pilotage du poste clients. Société indépendante à capital 100% familial, AU Group regroupe aujourd'hui 310 experts engagés et présents dans 50 pays. Pour plus d'informations : au-group.com

A propos d'EY-Parthenon

Grâce à notre combinaison unique de compétences dans le domaine de la stratégie, de la transformation, de la transaction et de la finance d'entreprise, nous proposons des solutions qui apportent des résultats concrets, et pas seulement théoriques. Fort de l'ensemble des services d'EY, nous avons réimaginé le conseil stratégique permettant de s'adapter à un monde de plus en plus complexe, et de saisir les opportunités offertes.

Grâce à une expertise opérationnelle et sectorielle approfondie, associée à une technologie innovante augmentée par l'IA, nous accompagnons les CEO, les conseils d'administration, les acteurs du capital-investissement ainsi que le secteur public à chaque étape de leurs projets, de leur développement, leur permettant ainsi de façonner l'avenir en toute confiance.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur ey.com/partenon